 **Comité Technique local du 19 Octobre 2017 :**

**Compte-Rendu**

Le dernier CTL de la DDFiP 80 s’est réuni le 19 Octobre au siège de la DDFiP à Amiens.

Les PV des CTL des 13 Juin et 11 Juillet 2017 ont été approuvés.

**FO DGFiP 80 a lu une déclaration liminaire portant sur :**

**Le gel du point d'indice, le rétablissement du jour de carence, la suppression d'emplois dont FO estime que la DGFiP supporte 97 % des suppressions dans la fonction publique d’État, l’utilisation de la DGFiP comme une variable d'ajustement du budget de l’État et l'abandon de la lutte contre la fraude et le contrôle de l'usage de l'argent public, la destruction des emplois, des vies de famille des agents et du service public, la dénonciation d'un plan social dissimulé**.

Le président du CTL a rappellé qu’il ne lui appartenait pas de commenter les sujets nationaux, y compris ceux relatifs aux fonctionnaires et à la fonction publique dans sa globalité, tout en reconnaissant que certains d'entre eux ont des répercussions dans notre département. Il s’en rend compte maintenant ?

À propos des suppressions d'emplois évoquées, le président a indiqué ne pas être en mesure actuellement de dire quelle sera « la contribution » de la DDFiP de la Somme.

Mr Garagnon a récusé le terme de « désert fiscal », dans le département. Il agit au contraire pour fortifier en simplifiant le maillage territorial départemental… « Ben tiens donc… !!! »

**C’est en supprimant à terme le réseau que tout va aller mieux…**

**1) Présentation de l’aménagement des structures et du réseau pour 2018 (ASR) :**

- Volet ajustement des compétences des trésoreries :

Le projet d’ASR pour 2018 de la DDFiP de la Somme comporte trois volets qui sont à ce jour validés par le DG :

– la fermeture des trésoreries de Villers-Bocage et d'Hornoy le Bourg (regroupement de leurs activités principalement sur Doullens et Poix-de-Picardie),

– la restructuration de la mission foncière par la création d'un PELP et d'un PTGC départementaux et de cellules foncières rattachées aux SIP d'Abbeville, Amiens nord-est et sud-ouest,

– et l’ajustement du périmètre de compétences géographiques des trésoreries.

C'est ce dernier point qui était à l'ordre du jour du CTL et soumis au vote de vos représentants.

Si l’on décline les demandes de changements nous avons:

1) Une communauté de communes, « Terre de Picardie » qui souhaite être gérée par sa trésorerie de rattachement, Rosières, avec toutes les communes qui la constituent.

2) L'application de la loi NOTRé qui génére une refonte de la carte de l'intercommunalité (passage de 28 communautés de communes à 14 dont 2 communautés d'agglomération

(Abbeville et Amiens) induisant une nouvelle répartition des communes au sein

de ces EPCI et donc par cascade, un ré-examen des périmètres de compétence des CDFP.

**Pour être clair, le DG souhaite aboutir progressivement à la présence d'une trésorerie mixte ou spécialisée par intercommunalité, pour une meilleure lisibilité territoriale et fonctionnelle dit-il… !!!**

**Bref, pour FO DGFiP, c’est la mort programmée du réseau… !!!**

3) Pour autant, des communes ont émis le souhait de ne pas dépendre de la communauté de communes imposée par le schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI).

Ces demandes ont été étudiées par la Commission Départementale de Coopération

Intercommunale (CDCI), présidée par le Préfet de la Somme, le 29 septembre dernier. La DDFiP 80 y a participé.

Après une grosse discussion avec la Direction**, vos représentants FO DGFiP 80 ont voté contre l’ASR 2018** ainsi les autres OS du département. De ce fait, le projet ASR fera l’objet d’une nouvelle présentation en CTL demain 27 Octobre.

**2) Changement des horaires d'ouverture de la trésorerie de Montdidier :**

La trésorerie de Montdidier est actuellement ouverte aux usagers les :

– lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h ;

– et vendredi de 9h à 12h.

Les agents de la trésorerie ont souhaité aménager les horaires d'ouverture du poste comme suit :

– ouverture aux usagers le lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h00 et de 13h40 à 16h ;

– et fermeture du poste le mercredi et le vendredi.

**3) Document de synthèse 2016 de la DDFiP 80, pour information :**

Présenté après le rapport d'activité de la Direction Générale (DG), ce document retrace les événements marquants de l'année 2016, décrit les moyens humains et budgétaires dont dispose la DDFiP 80 pour exercer ses missions.

Pour Mr Garagnon, les bons résultats d'ensemble obtenus témoignent le professionnalisme et l'engagement de l'ensemble des agents.

**Pour FO**, il s’agit de « Comment faire toujours mieux avec de moins en moins d’agents… » et surtout, il « s’agit de passer de la pommade aux agents pour avaler les restructurations… »

Cela a ses limites…

**4) Recrutement de volontaires de Service civique, seconde vague 2017 :**

En 2017, la DGFiP a accueilli de nouveaux volontaires du Service Civique (VSC) selon des modalités similaires à 2016. 3 recrutements complémentaires de service civique ont été organisés à la DDFiP de la Somme.

Après sélection, ils ont été retenus. Ils sont agés de 20 à 23 ans. Ils sont encadrés par Mr SOUFFRIN et Mme LEMAIRE. Ils sont affectés au SIP d’Amiens Nord-est.

L'un d'eux pourra être détaché sur le SIP d'Abbeville pendant la campagne de dépôt des déclarations au printemps 2018.

Leur mission s'étale sur 8 mois à compter du 5 octobre 2017. Ils bénéficieront d’un parcours de formation établi par l'ENFiP la semaine prochaine. Ils percevront une indemnité de 580,55 euros mensuelle… !!!

Vos représentants **FO DGFiP** **ont vivement dénoncé** le fait que ces jeunes services civiques sont souvent en première ligne notamment à l’accueil du CFP Rollin. Cela nous donne des « agents service civique » pour 580€ par mois. Emploi pas cher pour la DGFiP… !!!

**5) Dispositif de mise en œuvre de l’apprentissage à la DDFiP 80 :**

La DGFiP participe, depuis 2015, au plan de développement de l’apprentissage dans la Fonction Publique. Il y a eu 190 apprentis en 2015, puis 318 en 2016.

Pour 2017, l’objectif national est fixé à 200 nouveaux apprentis dont 18 dans l’inter région Nord, et 2 pour la DDFiP de la Somme.

Sur la trentaine de candidatures reçues, 2 étudiantes candidates en comptabilité gestion par la voie de l'apprentissage ont été sélectionnées.

Elles ont été affectées à Montdidier (trésorerie et SIP) depuis le 7 septembre dernier.

D’après la Direction, ces emplois offrent une expérience professionnelle et permettent de découvrir l'administration, pour éventuellement se présenter par la suite aux concours de la DGFIP.

**6) Questions diverses :**

- Point sur le projet de réinstallation de la trésorerie de Doullens proposé par la direction au bureau SPIB 2C :

La Direction a expliqué que le bâtiment, appartenant à la municipalité, subit en ce moment des travaux de rénovation énergétique. Il est soumis à une surveillance périodique et permanente en raison de la présence d'amiante dans les dalles qui ne nécessite pas toutefois de travaux d'encapsulage.

Le projet sera présenté au responsable régional de la politique immobilière(RPIE) le 27 octobre pour avis.

Si la DG valide le projet, une installation des agents peut être envisagée au second trimestre 2018.

- Demandes diverses :

- le SIP Amiens Sud-Ouest a saisi les représentants des personnels pour obtenir des téléphones supplémentaires sur le secteur recouvrement.

- La BCR a demandé une imprimante portable pour les droits d'enquête.

La Direction a rappelé que les demandes de matériel devaient transiter par le chef de service et/ou le gestionnaire de site avant d’être orientées vers le responsable de la division BIL.

- A l’initiative de **vos représentants FO DGFiP**, la question a été posée officiellement de la répercussion du retard de publication des SPF sur les différents services.

Pour la Direction, la situation est bien connue. Elle a déjà apporté des réponses en termes d'effectif, de renfort par l'EDR et d'entraide du SPF de Péronne par celui d'Abbeville.

Le soutien de la BNI-PF et la sensibilisation des notaires pour le recours à la dématérialisation et à la rédaction rigoureuse des actes se poursuivent.

-Il y a risque de levée de l'anonymat pour les agents de la BCR, lors de contrôles dans certaines entreprises comme les garages (relevé de plaques minéralogiques des véhicules personnels des agents pouvant révéler des informations privées).

Mr Garagnon renvoie ce sujet à l’approche de la BCR et la responsable du PIPC. En clair, il botte en touche… !!!

Vos représentants **FO DGFiP 80** au CTL :

Olivier Blondin, Frantz Larchet, Carole Lemaire-Bakowski, Brigitte Maguero-Beldame,

Christophe Bazare, Odile Martin, Grégory Pinchot, Patrice Rousseau.



